

## **Avis adopté**

Séance plénière du 13 mai 2025

### *La montée des eaux dans les Outre-mer : quelles stratégies pour s'adapter ?*

#### **Déclaration du groupe Familles**

Le présent avis s'attache à stimuler les quatre attitudes pour répondre aux risques côtiers dans les Outre-mer : se protéger, adapter les comportements et les infrastructures, accompagner le changement par des solutions fondées sur la nature ; enfin, anticiper pour déplacer les infrastructures lorsque cela devient nécessaire.

Les 14 préconisations fondent une approche holistique tout en soulignant les fortes inégalités de connaissances, de prévention, de moyens pour s'adapter selon chaque territoire ultramarin.

Les connaissances scientifiques sur les conséquences du changement climatique n'ont pas pour vocation d'être réservées à un cercle restreint d'experts. Elles doivent irriguer la société civile et orienter utilement les initiatives prises par les acteurs de la prévention. C'est la raison pour laquelle la très concrète préconisation 6 s'appuie sur des outils innovants en cours de développement pour augmenter les connaissances et permettre leur partage au bénéfice du plus grand nombre.

L'intensification des catastrophes climatiques impose de développer une culture du risque au sein de la population, comme vecteur indispensable de la prévention dans chaque famille et auprès de chaque personne. Une population informée et ayant intégré les bons réflexes est l'assurance pour chacun d'être moins vulnérable. La préconisation 7 prend dès lors tout son sens : des exercices réguliers d'évacuation, des abris entretenus participent de cette culture du risque largement diffusée.

Enfin la sensibilisation dès le plus jeune âge est fondamentale, d'autant plus que chaque enfant est un vecteur puissant de circulation de l'information dans les échanges avec ses parents et son entourage après l'école et dans les activités périscolaires. La préconisation 10 est donc essentielle.

**Le groupe Familles a adopté l'avis.**